



Aux membres du Conseil général

Municipalité de et à
1329 Bretonnières

Bretonnières, le 5 mai 2025

Rapport de gestion 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les Communes (LC) et à l'article 89 du Règlement pour le Conseil Général de Bretonnières, la Municipalité a l'honneur de vous remettre son rapport de gestion de la commune 2024, sous une nouvelle forme.

Les objets sont présentés dans l'ordre du plan comptable.

AUTORITES ET ADMINISTRATION

101 Conseil Général

Lors des séances du Conseil Général de 2024, la Municipalité a présenté 6 préavis qui traitaient des objets suivants :

Séance du 27 mars 2024

Préavis no 1/2024 Réfection de la place de jeux

Séance du 5 juin 2024

Préavis no 2/2024 Comptes 2023

Préavis no 3/2024 Remise en état de l'appartement du rez inférieur au collège

Séance du 9 octobre 2024

Préavis no 4/2024 Arrêté d'imposition 2025 et 2026

Séance du 11 décembre 2024

Préavis no 5/2024 Budget 2025

Préavis no 6/2024 Modification des statuts de l'AIMS

Les 6 préavis ont été acceptés par le Conseil Général lors des différentes séances.

102 Municipalité

La Municipalité a siégé 43 fois durant l'année afin de traiter les nombreux dossiers.

La rémunération des Municipaux est légèrement supérieure au budget, au vu de nombreuses heures supplémentaires engendrées par les travaux au collège, à l'auberge communale ainsi que divers dossiers d'enquête complexe.

Mme Isabelle Viatte, municipale, a donné sa démission avec effet au 30 juin 2024, remplacée dès le 1^{er} juillet par M. Yann Brechbuhl, élu tacitement en janvier 2024.

11 Administration générale - Personnel communal

Personnel administratif

Chezeaux Valérie	Bourse communale et site internet	15 %
Falcy Sandrine	Secrétaire communale, Contrôle des habitants et site internet	30 %
Guignard Jessica	Secrétaire remplaçante	A l'heure

En 2024, le bureau communal a été ouvert les lundis soir de 18h30 à 19h30 (sauf jours fériés) et les jeudis de 13h30 à 14h30.

Notre Commune n'a pas d'employé communal et mandate des personnes pour les diverses conciergeries et travaux d'entretien.

Noms	Fonction	Taux d'occupation
Jaquemard Rosmarie	Concierge de la grande salle et maison de commune	A l'heure
Chappuis Marylène	Concierge de l'église, du congélateur et du collège	A l'heure
Berthoud François	Entretien cimetière	Forfait
Carrard Vincent, Chappuis Sarah, Favre Edouard, Regard Claude	Divers travaux forestiers et nettoyage des fontaines	Heure
Les dames des Vaudoises APV	Mise en place et rangement des fleurs sur les bâtiments communaux	Gracieusement offert
Entreprise Henry	Déchetterie	A l'heure
Froidevaux Stéphane	Entretiens divers (bords de route, place de jeux, alentours église, fontaine M.C., etc)	A l'heure

Le solde des travaux « communaux » est réparti entre les Municipaux. Que chacun et chacune soit chaleureusement remercié pour ses bons services.

Contrôle des habitants

En 2024, notre administration a enregistré :

- 10 nouveaux habitants, dont 3 en résidence secondaire, ainsi que 3 naissances,
- 5 départs de la commune ainsi que 2 décès.

A ces chiffres s'ajoutent d'autres mutations telles que changements d'adresses dans la commune, mariages, séparations ou divorces, changements de noms, etc.

Au 31 décembre 2024, la population de Bretonnières se répartissait comme suit :

Hommes	125	Dont	25	De 0 - 16 ans
Femmes	137	Dont	31	De 0 - 16 ans
Résident secondaire	3			
	265	Dont	56	De 0 - 16 ans

- Jubilaires : 1 jeune a atteint la majorité, 1 personne a fêté ses 80 ans et 1 personne ses 90 ans.

Rapport de gestion 2024

Affaires culturelles et de loisirs

- Le 8 mars, repas avec conjoints et président du conseil ;
- Le 23 mars, journée « coup de balai » ; quelques habitants se sont joints au municipal pour cette journée cantonale de nettoyage ;
- Le 8 juin, la Municipalité s'est rendue à la journée de l'UCV, à Aigle ;
- Le 12 juin, séance explicative pour utilisation du nouveau défibrillateur ;
- Le 24 juin, une petite fête a été organisée au refuge pour le départ d'Isabelle Viatte.
- La fête du 1^{er} août a également pu avoir lieu en extérieur, Jenny Pelet-Roy a régalé les papilles des nombreux habitants et amis présents.
- Le 28 septembre, inauguration de la place de jeux ;
- Le 30 septembre, invitation de la municipalité de Premier pour une partie familiale au refuge ;
- Le 2 novembre, mise de bois ;
- La visite annuelle du Préfet concernant la gestion communale a eu lieu le 18 novembre
- La Municipalité a participé au repas des 50 ans de la STEP de Croy sur invitation de l'AIVN, le 16 novembre ;
- Vin chaud offert à l'occasion de l'ouverture de notre fenêtre de l'Avent le jeudi 5 décembre ;
- Verrée et agape offertes après le dernier conseil de l'année, le 11 décembre ;
- La « sortie de muni et du personnel administratif » a eu lieu le 12 décembre ;
- Les enfants du culte de l'enfance ont reçu un petit sachet de Noël offert par la commune lors du Noël à l'église le 13 décembre ;

2 FINANCES

- L'exercice comptable 2024 se termine avec un excédent de produits de fr. 29'876.35.
- L'endettement de la commune à court et à long termes au 31.12.2024 est de fr. 1'501'500.--. La marge d'autofinancement est de fr. 329'536.17. Le taux d'imposition sur le revenu est à 70.5 % du taux cantonal et sera abaissé à 69 % dès le 1^{er} janvier 2025.

3 DOMAINES ET BATIMENTS

35 Terrain

- L'exploitation de la gravière par Holcim a tourné à plein régime ; 134'509.24 to ont été prélevés, payés fr. 1.533/to.
- Quant au comblement par Cand-Landi, 16'985 m3 ont été ramenés, payés fr. 1.80/m3.

35 Bâtiments

351 *Auberge communale*

- A la suite d'une fuite détectée début septembre dans la salle du bistrot (sous le bar), l'auberge a dû être fermée pendant 2 mois pour remise en état. La gestion des travaux a été confiée à l'entreprise Dirtech. L'entier du coût, soit fr. 41'841.95 a été pris en charge par nos assurances auprès de la Vaudoise, y compris les loyers perdus durant les travaux (à l'exception d'une franchise de fr. 200.-).

352 *Congélateur*

- Ce bâtiment communal connaît toujours du succès avec la quasi-totalité des 50 cases louées. Pas d'entretien cette année, le compresseur avait été changé en 2022.

Rapport de gestion 2024

353 *Ancien collège*

- Selon préavis 3/2024 accepté en juin 2024, l'appartement du rez inférieur a été totalement remis à neuf, sous la direction technique de Dirtech. Les budgets ont été respectés et l'appartement a été remis en location comme prévu dès le 1^{er} décembre 2024. Tous les appartements sont donc loués.

354 *Grande salle et Battoir*

- Pour faciliter le nettoyage des sols, une nettoyeuse semi-professionnelle a été acquise ; seul le concierge est habilité à l'utiliser.

355 *Maison de commune*

- Mme Jacquemard, concierge de la maison de commune et de la grande salle a donné sa démission au 31 décembre 2024 ; nous la remercions pour son travail. M. Michel Fiechter la remplacera dès le 1^{er} janvier 2025.

357 *Refuge*

- Le refuge a été loué 75 jours en 2024 ;
- Construction et pose par le GFVN d'une table en chêne massif ;

358 *Local pompiers*

- Désormais plus utilisé par le SDIS, le local a été loué à un particulier pour l'entrepôt de matériel.

4 TRAVAUX

41 **Service technique**

- 3 permis de construire ont été délivrés.
- 10 autorisations municipales ont également été délivrées. Il s'agit de petits objets de minime importance ne nécessitant pas de mise à l'enquête formelle.

42 **Urbanisme**

- Les places de parc dans le village, au collège et Au Pré du cimetière sont louées fr. 30.- par mois. Au 31 décembre 2024, 17 places sont louées.

43 **Routes Travaux d'entretien**

- Le bitume du contour (face entrée ch. du Biolley) n'a pas été changé, il le sera en 2025 ;
- Les potelets prévus au collège ont été posés ;
- Le miroir vers le pont CFF a été changé ;
- La place d'arrêt sur la route d'Agiez a été remise en état ; la commune de Bofflens a participé à la moitié de la charge ;
- Hormis des travaux d'exploitation courants, il n'y pas eu d'entretien significatif des routes et chemins A.F hors rue du Village.

44 **Cimetière**

- Il n'y a pas eu de déposes de cendres au Jardin du souvenir, ni de creuse de tombe. Deux personnes

Rapport de gestion 2024

ont été incinérées mais pas de cendres déposées au cimetière.

44 Place de jeux

- Selon préavis 1/2024, la place de jeux a été entièrement repensée et de nouveaux jeux ont été installés. Le coût a été inférieur au projet prévu, malgré l'installation d'un jeu supplémentaire.

45 Déchetterie

- La taxe déchets a pu être maintenue à fr. 60.- ;
- Selon règlement communal sur les déchets, 10 enfants ont été exonérés du paiement de la taxe et 20 rouleaux de sacs taxés ont été distribués gratuitement aux familles (jusqu'à 3 ans révolus).

46 Réseau d'égouts et d'épuration

- Nous avons réétudié et recalculé les taxes à la hausse pour l'année prochaine, car le dicastère présente toujours un important déficit, ce qui n'est pas autorisé par la loi.

5 INSTRUCTION PUBLIQUE

51 Enseignement - AsCoVaBaNo

- Ce sont un total de 1055 élèves en âge de scolarité obligatoire qui ont pris le chemin des classes, dont 42 élèves domiciliés à Bretonnières.

56 Service médical

- Un défibrillateur a été posé sous la fontaine.

6 POLICE

61 Corps de police

- Nous avons rencontré la Gendarmerie du poste de Orbe, qui nous a rendu un rapport sur les interventions qui se sont passées sur notre commune.
- Il y a eu 25 événements sur la commune qualifiés de « calme » par notre répondant (32 en 2023).

65 Défense contre l'incendie

- Le SDIS Vallorbe Région, association dont nous faisons partie, est composé d'un effectif en diminution de 200 intervenants.
- La Commune de Bretonnières n'a plus qu'un seul représentant dans son effectif ;

66 Protection civile

- Suite à la demande de la Confédération de définir un PRU (point de rencontre d'urgence) par commune en cas de pénurie d'électricité et afin de garder un lien entre la population et les divers services d'urgence, celui-ci a été positionné à la Salle en-dessus de l'Auberge communale. Des radios ont été mises à disposition de la commune.

8 SERVICES INDUSTRIELS

81 Service des eaux

- Notre commune étant membre de l'Association Intercommunale de la Source Mercier (AISM), la gestion des installations, depuis les captages jusqu'à l'entrée des villages, a été reprise par celle-ci

Rapport de gestion 2024

depuis le 1er janvier 2023. À ce titre, la Municipalité n'est désormais plus responsable des analyses de l'eau potable. Celles-ci sont effectuées par le fontainier de l'AIMS (entreprise Connect), qui réalise régulièrement des prélèvements dans le cadre de campagnes de contrôle.

- L'entretien des zones S1 ainsi que des accès aux différents ouvrages, tels que les chambres de captage et les réservoirs reste sous la responsabilité des communes.
- En revanche, nous sommes toujours propriétaire et responsable de notre réseau communal.
- En février de cette année, une importante fuite s'est produite sur le réseau de distribution, plus précisément sur l'ancienne conduite reliant Tilenet au réservoir, dans le champ situé en contrebas de la Reine-Berthe. Cet incident a privé d'eau une dizaine d'habitations pendant une semaine. Bien que les mètres cubes d'eau perdus ne nous aient pas été facturés, les travaux de recherche et de réparation se sont révélés particulièrement complexes et coûteux.
- Une très grosse fuite chez un particulier a été détectée en octobre, lors du relevé des compteurs, alors qu'elle était recherchée depuis un mois environ par des bouclages sectoriels. Les frais de recherches ont été facturés au particulier.
- Les taxes ont également fait l'objet de nouveau calcul afin que les charges soient quasi à l'équilibre avec les revenus dès 2025.

Conclusion

L'engagement de la Municipalité tout au long de cette année a été important. Les nombreux projets en cours, quelques peu complexes, ont été source d'un nombre élevé d'heures et de séances avec divers spécialistes ou mandataires.

Il convient de relever l'assiduité et la disponibilité des membres de la Municipalité qui, au rythme des séances hebdomadaires, des représentations diverses au sein des organisations intercommunales et des rendez-vous de chantiers, assurent le bon fonctionnement de notre commune.

Nos vifs remerciements vont à notre secrétaire et à notre boursière pour leur appui et leur soutien à l'élaboration de nos projets.

La Municipalité remercie l'ensemble du bureau du Conseil. Nos remerciements vont également à toutes les personnes qui expriment leur intérêt pour les affaires communales en participant de manière constructive aux séances du Conseil Général.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Pierre-Daniel Collomb

La Secrétaire
Sandrine Falcy

